

Paris,
le vendredi 29 mars 2019

Émetteur :

Frédéric Grignon - Chef de projet RH - Ucanss - 01 45 38 81 38 - fgrignon@ucanss.fr

Objet : Kit Mécénat de compétences

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Entre janvier 2017 et juin 2018, l'Ucanss a conduit une expérimentation du mécénat de compétences en association avec la Carsat Pays-de-la-Loire, la Cnam Loire-Atlantique et l'Acoss. Quelques salariés de ces organismes ont ainsi pu mettre à disposition d'associations leurs compétences professionnelles, selon des modalités respectant le cadrage qui avait été décidé par le Comex (1 à 3 jours maximum pour une mission par salarié volontaire et mobilisant exclusivement leurs compétences professionnelles).

L'ensemble des parties prenantes a conclu à un bilan positif de cette expérimentation. Elle a par ailleurs permis d'élaborer une méthodologie de nature à limiter la charge de travail liée à la mise en œuvre de ce type d'opération.

Au-delà, l'expérimentation a révélé que le mécénat de compétence est susceptible de constituer un effet de levier positif sur l'image des organismes de Sécurité sociale, la motivation des collaborateurs et leur sentiment d'appartenance.

Le bilan complet de cette expérimentation a été présenté au Comité exécutif en Décembre 2018. Ce dernier a validé la possibilité, pour les organismes qui le souhaitent, de déployer localement des opérations de mécénat de compétences, sous réserve de s'inscrire dans le cadrage initial.

Afin de vous accompagner dans ce déploiement, j'ai le plaisir de vous informer qu'un Kit mécénat de compétences est mis à votre disposition sur le portail de l'Ucanss comprenant l'ensemble des documents nécessaires à la bonne réalisation de cette action.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal Le May
Directeur